

**Commission de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale,
de la Recherche, des Hôpitaux universitaires, des Sports, de la Jeunesse,
de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles
du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

Commission du Logement et des Pouvoirs locaux du Parlement de Wallonie

Délégation parlementaire du Parlement bruxellois

**Commission de l'Enseignement, de la Formation professionnelle, des Personnes handicapées,
du Transport scolaire, des Crèches, de la Culture et du Tourisme
du Parlement francophone bruxellois**

La précarité étudiante – programme du mardi 17 mars 2020

Hémicycle du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
72, rue Royale à 1000 Bruxelles

- 9h30 : accueil (cafétéria)
- 10h00 : Les conditions de vie des étudiants (Partie I)
 - Désignation du (des) rapporteur(s)
 - Mot d'ouverture de M. Rudy Demotte, Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
 - Auditions des auteurs de l'étude sur les conditions de vie des étudiants de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
M. Michaël Van Cutsem (BDO), Mme Odile Martin (BDO), Mme Christine Hesse (Sonecom) et Mme Marion Delmon (Sonecom)
 - Echanges de vues
 - interventions parlementaires
 - réponses des experts
 - répliques
- 13h00 à 14h00 : lunch dans l'Atrium
- 14h00 : La précarité étudiante, vue de manière transversale (Partie II)
 - Mme Chems Mabrouk, Présidente de la Fédération francophone des étudiants
 - Mme Christine Mahy, Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté
 - M. Maxime Michiels, du service Etudes & Politiques de la Ligue des familles
 - La santé et les étudiants
 - Mme Florence Geurts, responsable d'ULB Santé
 - M. Karim Majoros, directeur de la Fédération laïque de centres de planning familial
 - M. Alec de Vries, Responsable a.i. – Direction de la promotion de la santé à l'école (Enseignement supérieur non universitaire) – O.N.E.
 - Echanges de vues
 - interventions parlementaires
 - réponses des experts
 - réponses des Gouvernements
 - échanges de vues

Composition de la commission du Parlement francophone bruxellois

Présidence : M. Mohamed Ouriaghli

Vice-présidences : Nketo Nicole Bomele, N.

Membres effectifs :

PS : M. Martin Casier, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghli

Ecolo : M. Ahmed Mouhssin, M. Kalvin Soiresse Njall, M. Hicham Talhi

MR : Mme Clémentine Barzin, M. David Leisterh

DéFI : Mme Nicole Nketo Bomele, Mme Joëlle Maison

PTB : Mme Stéphanie Koplowicz

cdH : Mme Véronique Lefrancq

Membres suppléants :

PS : Mme Delphine Chabbert, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Sevkem Temiz

Ecolo : Mme Barbara de Radiguès, M. Pierre-Yves Lux, M. Matteo Segers, Mme Farida Tahar

MR : Mme Latifa Ait-Baala, Mme Alexia Bertrand, Mme Françoise Schepmans

DéFI : M. Sadik Koksali, M. Marc Loewenstein, M. Michaël Vossaert

PTB : Mme Elisa Groppi, M. Petya Obolensky

cdH : Mme Gladys Kazadi, M. Pierre Kompany

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante.* ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).